

J'ai mes Gardes du Corps, qui taillent sans clemence
Tout ce qui vient à moi ; sans les punir jamais,
Ils me blessent souvent, quoique leur Souveraine.
Au-dessus de ma porte, il y a deux Canons,
Dont le bruit fait trembler tout mon petit domaine,
Et produit aussi tôt des bénédictions.

A côté de mes murs, on voit deux Espions,

Qui me font sçavoir à toute heure

Ce qui se passe aux environs.

Mais admirez un peu la rigueur de mes loix :

Sans honte je ne puis sortir de ma demeure,

Que pour y recevoir le plus puissant des Rois.

A V I S.

VI. Nous avons donné au mois de Novembre dernier page 456. la relation d'une opération chirurgique faite à *Besange la petite*, Village de Lorraine, sur la femme du Fermier des Chartreux de Beaufserville près de Nancy, nommée Mademoiselle Dumény, laquelle eut le ventre transversalement déchiré d'un coup de corne de Taurcau qu'elle reçut le 22. Avril : Et sur une Lettre du Sr. Ramier, ou écrite en son nom, on lui a attribué toute la gloire de la cure extraordinaire qui a été faite dans cette occasion. Mais à présent qu'on nous a envoyé un nouveau Mémoire touchant cette cure, appuyé de cinq Certificats, on reconnoit que ce n'est par le Sr. Ramier, ci-devant garçon Chirurgien d'une Compagnie Suisse au Regiment d'Essly, & non pas Chirurgien Major, comme on l'avoit avancé ; on reconnoit, dis-je, que ce n'est pas lui qui a tiré d'affaire la Demoiselle Dumény ; mais bien le Sr. Tirant, Chirurgien Major de l'Hôpital Royal de Marsal. Ces Certificats sont de Mr. Coffe, Commandant pour S. M. T. C. audit Marsal ; de Mr.

M

Vella-